

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 696.384

Tracteur à chenille pour jouet.

Société dite : BING WERKE vorm. GEBRÜDER BING A. G. résidant en Allemagne.

Demandé le 2 juin 1930, à 15^h 4^m, à Paris.

Délivré le 14 octobre 1930. — Publié le 30 décembre 1930.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 14 avril 1930. — Déclaration du déposant.)

La présente invention se rapporte à un tracteur à chenille pour jouet commandé par un mécanisme à ressort et qui se distingue avantageusement des tracteurs à chenilles connus en ce qu'au lieu des bandes en caoutchouc relativement larges, profilées et par suite d'un prix élevé, le nouveau tracteur utilise de simples cordes en caoutchouc, unies et à bon marché, de section carrée ou
5 autre formant une arête, qui reposent et s'engagent sur leur support uniquement par l'arête: En conséquence, les roues sont pourvues d'une rainure formée par deux plans perpendiculaires l'un à l'autre.
15 Les essais ont démontré que par cette disposition des cordes en caoutchouc, on obtient le meilleur résultat au point de vue de l'adhérence au sol. Les inégalités du sol et les longues montées jusqu'à 50 degrés d'inclinaison sont facilement franchies sans qu'il se produise un glissement en arrière. Cet effet remarquable doit être attribué à la très grande pression spécifique sur les supports de la corde par suite de la faible
20 surface de contact.

Un exemple d'exécution de l'objet de l'invention est représenté en coupe longitudinale dans la fig. 1 du dessin ci-joint, et

en projection verticale dans la fig. 2.

Les cordes en caoutchouc *a* qui servent de 30 chenilles s'engagent par leurs arêtes longitudinales *b* sur leurs supports. Les roues consistent en deux disques de tôle *c* qui sont repliés à leur périphérie de manière à former une rainure à angle droit *d*. La 35 commande est obtenue par un mécanisme à ressort *e* dont le mouvement est réglé de la manière connue par un régulateur *f* et transmis par les roues dentées *g*, *h*, à l'essieu des roues d'avant *i*. 40

Sur la carrosserie qui est pourvue d'un siège du conducteur *k* et dont la partie antérieure est en forme de capot de radiateur *l*, se trouve un levier de freinage *m* qui, à l'aide d'une bielle *n*, actionne un blocage 45 *o*. Un crochet d'attelage *q* est fixé au châssis de la carrosserie *p*.

La section de la corde en caoutchouc peut aussi être en forme de losange, triangulaire ou bien arrondie avec un seul angle 50 droit.

RÉSUMÉ.

Tracteur à chenille pour jouet avec mécanisme à ressort et chenilles en caoutchouc 55 disposées autour des roues, caractérisé en

Prix du fascicule : 5 francs.

ce que les chenilles sont constituées par des | sente une arête par laquelle la corde re-
côrdes en caoutchouc dont la section pré- | pose et s'engage sur son support.

Société dite : BING WERKE vorm. GEBRÜDER BING A. G.

Par procuration :

H. BOETTGER fils.

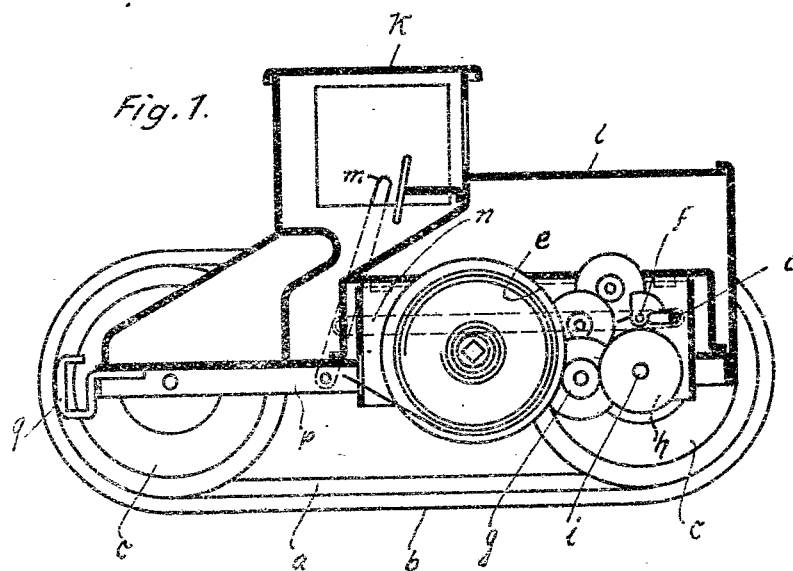


Fig. 2.

